
Procès-verbal de la 1^{ère} séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue par TEAMS
le mardi 27 octobre 2020 à 16 h 30

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Marie-Noëlle Lafontaine
Rebecca Puzé-Buissières
Mélissa Rousseau

Sont absents :

MM. Gino Albert
François Bilodeau
André Cadorette
Bruno Castonguay
David Forest
Benoit Ouellet
Dominic St-Pierre

M. Frédéric Létourneau

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 30. Après vérification des présences, on constate qu'il y a quorum. M. Benoit Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et mentionne que M^{me} Marie-Noëlle Lafontaine agira comme secrétaire de la rencontre.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2020-2021_189

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.
Aucun point n'est ajouté, mais le point « **Autres points** » demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. André Cadorette. Elle est appuyée par M. David Forest.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2020-2021_190

Étant donné que le procès-verbal de la dernière rencontre du 23 juin 2020 a été acheminé avant la séance tenante, nous nous abstenons de la lecture. Les membres présents à cette dernière rencontre s'entendent pour dire que tout est conforme.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 23 juin 2020 est proposée par M. Dominic St-Pierre. Elle est appuyée par M. André Cadorette.

Adopté à l'unanimité.



4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi n'est fait puisque les points nécessitant un suivi seront traités à l'ordre du jour de la présente rencontre.

5. Présentation des membres du conseil d'établissement (CÉ) et tour de table

Nous faisons un tour de table et chacun se présente. M. Frédéric Létourneau, de la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, n'a pu faire sa présentation, étant absent au début de la rencontre.

6. Élection des officiers (Président, Vice-Président)

CÉ 2020-2021_191

M. Benoit Ouellet mentionne que les postes de *Président* et *Vice-Président* doivent être occupés par un membre socio-économique de la région ou un parent. Après discussion, M^{me} Mélanie Binette occupera la fonction de *Présidente* et M. Gino Albert celle de *Vice-Président*.

L'élection des officiers est proposée par M. Dominic St-Pierre. Elle est appuyée par M. David Forest.

Adopté à l'unanimité.

7. Rétrospective de l'entrée 2020-2021

L'année a débuté avec 634 élèves, dont 35 sont inscrits dans le programme *AEP Soutien en soins d'assistance en établissement de longue durée*. Certains programmes n'ont pu démarrer à l'automne (plomberie-chauffage et usinage). Difficulté de recrutement également pour le programme de boucherie, qui a débuté plus tard cette année, à la fin septembre seulement. M. Ouellet laisse la parole aux enseignants présents pour expliquer comment ils ont vécu l'enseignement à distance du 14 septembre au 2 octobre dernier. Tous sont d'accords pour dire qu'il y a une limite à ce qu'il est possible de faire pour l'enseignement à distance en formation professionnelle.

Arrivée de M. Frédéric Létourneau à 16 h 47, à la suite de problèmes de connexion avec Teams.

8. Budget du conseil d'établissement 2020-2021

CÉ 2020-2021_192

Ce budget de 850 \$ est géré à même l'enveloppe du CFPPA. Certains frais des membres peuvent être remboursés.

L'adoption du Budget conseil d'établissement 2020-2021 est proposée par M. Gino Albert. Elle est appuyée par M. Frédéric Létourneau.

Adopté à l'unanimité.

9. Règles de régie interne

CÉ 2020-2021_193

Un 4^e point a été ajouté au sous-titre « Les modalités pour la tenue des réunions » de la page 3 :

« - En cas de force majeure, la tenue des rencontres s'effectuera par l'entremise d'un outil de télécommunication Web (par exemple : Teams, Zoom, etc.). »

Par ailleurs, M. Ouellet précise aux membres qu'une invitation au public sera affichée sur les pages Facebook et Web du CFPPA.



L'adoption des Règles de régie interne est proposée par M^{me} Mélissa Rousseau. Elle est appuyée par M. Bruno Castonguay. **Adopté à l'unanimité.**

10. Adoption du rapport annuel 2019-2020

CÉ 2020-2021_194

M. Benoit Ouellet nous présente le rapport annuel 2019-2020.

L'adoption du rapport annuel 2019-2020 est proposée par M. André Cadorette. Elle est appuyée par M. Gino Albert. **Adopté à l'unanimité.**

11. Adoption de l'allocation et répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées 2020-2021

CÉ 2020-2021_195

La mesure 15197 | *Accroche-toi en formation professionnelle*, vise l'embauche ou le maintien de ressources professionnelles et de soutien en formation professionnelle. Ces ressources ont le mandat d'accompagner les élèves, dont ceux, ayant des besoins particuliers et de soutenir les enseignants accompagnant ces élèves dans chaque centre visé par la mesure. Les services offerts peuvent notamment concerner le soutien à l'apprentissage et à la transition vers le marché du travail des élèves.

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de mesures budgétaires dédiées et protégées 2020-2021 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT QUE certaines mesures font l'objet de projets centralisés;

CONSIDÉRANT QUE le MEES souhaite être informé des montants qui sont alloués aux écoles et de l'utilisation prévue de ces montants;

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Rousseau, appuyé par M. André Cadorette et résolu :

QUE le conseil d'établissement confirme que le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2020-2021, un montant total de 171 399 \$, lequel est réparti conformément au tableau ci-après :

TABLEAU DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES		
	TITRE DU POSTE	SALAIRE ANNUEL
Poste professionnel	Travailleuse sociale	\$ 42 170
Poste professionnel	Orthopédagogue	\$ 46 169
Poste professionnel	Conseiller en orientation	\$ 33 390
Poste technicien	Technicien en loisirs	\$ 49 670
TOTAL		\$ 171 399

12. Remboursement des frais pour assister aux réunions du CÉ

M. Ouellet mentionne que le formulaire de remboursement des frais liés aux séances du conseil d'établissement sera envoyé par courriel à tous les membres.



13. Autorisation de transmission de renseignements

M. Benoit Ouellet mentionne que ce document devra être signé et retourné par courriel dans les jours suivants la séance.

14. Calendrier des rencontres

CÉ 2020-2021_196

M. Ouellet nous suggère un horaire des rencontres. Les prochaines séances se tiendront les mardis 1^{er} décembre 2020, 9 février, 13 avril, et 15 juin 2021.

L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par M^{me} Mélanie Binette. Elle est appuyée par M. Bruno Castonguay.

Adopté à l'unanimité.

15. Autres points :

- M. Gino Albert s'interroge sur l'admissibilité des formations du service aux entreprises au programme PACME. M. Ouellet confirme que le SAE a offert quelques formations dans le cadre du PACME, mais que les projets étaient difficiles à démarrer faute d'inscription. Pour les programmes DEP en difficultés, le centre désire développer des projets avec la CPMT, comme celui en boucherie (alternance travail-études plus).
- M^{me} Rebecca Pauzé-Buissières, élève du programme Entretien d'immeuble, demande s'il sera possible d'avoir accès à des endroits pour le remplissage des bouteilles d'eau. Actuellement, nous retrouvons à plusieurs endroits des affiches indiquant la présence de plomb dans l'eau. Nous aurons des développements sous peu concernant les travaux de mise aux normes. De plus, l'école travaille actuellement sur l'ajout d'un distributeur d'eau sans contacts, afin ne pas avoir à faire la désinfection entre chaque utilisateur.

16. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

17. Date de la prochaine rencontre

Elle aura lieu le mardi 1^{er} décembre 2020 à 16 h 30.

18. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, M. David Forest propose la levée de la séance à 17 h 25. Il est appuyé par M. Gino Albert.



Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/mnl

